

Réf: Dossier N° : 55923

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « IC AGRO »

Siège social : ABIDJAN - COCODY II PLATEAUX VALLON, NON LOIN DU SUPER MARCHÉ CASH, 01 BP 6923 ABIDJAN 01

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 27 Juil 2018 reçus par Me Edith-Sylviane COULIBALY, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 23 Oct 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « IC AGRO » .

Objet: Plantation noix de cajou, Plantation d'hévéa; Transformation, Import-export ; Participer directement ou indirectement à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires ; Elle peut intéresser par voie d'apport, de cession, de fusion, de souscription, d'intervention financière ou autrement dans toutes sociétés, entreprises ayant un objet similaire ou connexe, ou complémentaire à celui ci-devant ou de nature à favoriser la réalisation de son objet. Et plus généralement toutes opérations économiques entrant dans l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY II PLATEAUX VALLON, NON LOIN DU SUPER MARCHÉ CASH, 01 BP 6923 ABIDJAN 01

GERANT: Monsieur KOUAME WILLY JEAN -- JACQUES KOUAKOU A.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-27762 du 24/10/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°24950 du 24/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

